

## CPN en charge de la spécialité du DUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

### Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT en année spéciale

*L'« année spéciale » est un aménagement de la scolarité du DUT prévu à l'article D612-32 (notamment en son alinea 2) du code de l'éducation. Elle permet à un étudiant ayant suivi au moins deux années d'enseignement supérieur d'effectuer sa formation DUT en deux semestres à temps plein ; les modalités d'admission à la formation sont fixées par les dispositions de l'arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT (notamment ses articles 3 et 5). La validation de ces deux semestres emporte l'obtention du diplôme universitaire de technologie. Le présent document constitue des préconisations.*

#### 1. Accueil

##### a) Publics visés

Seront considérés pour admission les étudiants ayant validés au moins 2 années d'enseignements supérieurs dans les domaines scientifiques. Seront aussi considéré les salariés ou demandeurs d'emplois en FC dans les cas suivants :

- Nouvelle spécialisation pour des actifs de niveau III
- Accès à la certification de niveau III pour des actifs du niveau IV avec expérience professionnelle admise par la VAP

##### b) Modalités d'accès

Dans tous les cas, l'admission est soumise à un jury dont la composition est fixée par les statuts de chaque IUT.

#### 2. Organisation de la formation

##### a) Descriptif de la formation

Le DUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE) Année spéciale prépare, en deux semestres (800 heures), des techniciens capables d'appréhender les différents aspects de la gestion des risques, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

Le DUT HSE donne accès aux professions intermédiaires et les techniciens HSE interviendront en entreprises ou administrations de façon très transversale et interdisciplinaire.

##### b) Tableau synthétique des modules et des UE par semestre

UE	Module		Coeff.		Volume horaire				
	Réf.	Nom	Mod.	UE	CM	TD	TP	Total M	Total UE
<b>Semestre 1</b>									
UES 11	MS1101	Anglais adapté au HSE	2	5	3	8	24	35	111
	MS1102	Communication	1		6	6	14	26	
	MS1103	Remise à niveau en sciences appliquées à HSE	1		6	10	14	30	
	MS1104	Outils mathématiques et informatiques	1		4	6	10	20	
UES12	MS1201	Evaluation et maîtrise des risques	1.5	6	4	8	10	22	112
	MS1105	Facteurs d'ambiance	1.5		6	10	14	30	
	MS1106	Ergonomie	1.5		6	10	14	30	
	MS1107	Psychologie du travail	1.5		6	10	14	30	
UES13	MS1201	Risque Biologique, radiologique et radioprotection	1.5	7	8	12	12	32	143
	MS1202	Risque chimique	1		4	6	12	22	
	M1203	Sécurité Incendie	2		6	14	18	38	
	M1204	Sécurité des installations et des équipements de travail, risque d'explosion (ATEX)	1.5		9	14	8	31	
	M1205	Sécurité électrique	1		4	8	8	20	
UES14	M1101	Introduction au droit et normalisation	1.5	6	6	12	12	30	110
	M1102	Droit du travail et de la sécurité sociale	1.5		6	12	12	30	
	M1103	Responsabilités civile, pénale et administrative	1.5		6	12	12	30	
	M1104	Droit de la santé et de la sécurité au travail	1.5		4	8	8	20	
UES 15	M1401	gestion de projet	1	6	4	6	8	18	38
	M1402	PPP	1		4	8	8	20	
	M1403	Projet	4						
<b>Total semestre 1</b>				<b>30</b>	<b>102</b>	<b>180</b>	<b>232</b>	<b>514</b>	<b>514</b>

Semestre 2									
UES 21	M2101	Anglais : Vocabulaire technique	1	3	2	6	8	16	56
	M2102	Communication	1		4	6	10	20	
	M2103	Gestion et culture d'entreprise	1		4	6	10	20	
UES 22	M2201	Risques technologiques et installations classées	1.5	3	6	10	12	28	66
	M2202	Risques naturels	1		4	6	10	20	
	M2203	Sécurité des systèmes	0.5		4	4	10	18	
UES23	M2301	Démarche environnementale	1	3	4	6	10	20	68
	M2302	Evaluation et maîtrise des risques environnementaux	1		8	10	10	28	
	M2303	Droit de l'environnement	1		4	10	6	20	
UES24	M2401C	Module Complémentaire ; Organisation de la sécurité civile	2	6	6	12	10	28	84
	M2402C	Module Complémentaire ; Santé et Sécurité au travail	2		6	12	10	28	
	M2403C	Module Complémentaire ; Rejets et nuisances	2		6	12	10	28	
UES 25	M2501	Projet	2	15					12
	M2502	Stage	12						
	M2503	Premier secours	1				12	12	
<b>Total semestre 2</b>				<b>30</b>	<b>58</b>	<b>100</b>	<b>128</b>	<b>286</b>	<b>286</b>
<b>Total année spéciale</b>				<b>60</b>	<b>160</b>	<b>280</b>	<b>360</b>	<b>800</b>	<b>800</b>
				<b>ECTS</b>	<b>20%</b>	<b>35%</b>	<b>45%</b>	<b>100%</b>	

UES 11 = Méthodes et outils pour la gestion du risque

UES 12 = Protection des personnes et des biens dans leur environnement professionnel

UES 13 = Sécurité nucléaire, radiologique, biologique, chimique, explosion et incendie

UES 14 = Aspects juridiques de la gestion des risques

UES 15 = Conduite de projets

UES 21 = Méthodes et outils de communication

UES 22 = Prévision et prévention des risques technologiques et environnementaux

UES 23 = Protection de l'environnement et développement durable

UES 24 = Modules Complémentaires

UES 25 = Projet et stages

c) Stage et projet tutoré

La durée minimum du stage est de 10 semaines, il doit être effectué en dehors de la fermeture administrative de l'établissement. La mise en situation professionnelle doit permettre à l'étudiant de mettre en application les compétences acquises lors de la formation, de développer *et in fine* de faire la preuve de ses compétences professionnelles. Le sujet proposé par la structure d'accueil (entreprise, associations et collectivités publiques) est validé avant le début du stage par l'organisme de la formation.

Le projet tutoré se déroule sur les deux semestres à hauteur de 100 heures au total. Il doit permettre de développer des compétences techniques dans le cadre d'une problématique HSE concrète.

d) **Projet personnel et professionnel**

L'objectif du PPP est d'assurer la meilleure cohérence possible entre les aspirations et aptitudes personnelles des étudiants et la réalité des métiers de la Santé et Sécurité au Travail et de la Protection de l'Environnement. Il permet à l'étudiant de préparer son insertion professionnelle lors de la recherche de stage, d'emploi ou de préparer une poursuite d'études adaptée à ses aspirations.

e)

f) **Modalité d'accueil des publics différenciés**

Le module M1103 (Remise à niveau en sciences appliquées à HSE) et le M1104 (Outils mathématiques et informatiques appliqués à HSE) pourront être adaptés en fonction de l'origine des candidats.

**3. Description des modules par semestre.**

**En l'état actuel, aucune année spéciale n'a été mise en place en HSE. Une réflexion est engagée quant à la description du contenu des différents modules proposés.**